

Monsieur le Ministre d'Etat,
Monsieur le Président du Conseil National,
Mesdames, Messieurs,

Le logement des Monégasques représente pour moi, vous le savez, depuis mon accession au Trône, une priorité absolue.

Je considère, en effet, que les Monégasques doivent pouvoir résider dans leur pays dans de bonnes conditions.

Aussi, au mois de novembre dernier, ai-je annoncé ce plan pour le logement et demandé à mon Gouvernement de le préparer afin de garantir ce droit pour les décennies à venir par la livraison régulière de nouveaux immeubles domaniaux.

.../...

Nous savons parfaitement que les tensions dans ce secteur sont particulièrement sensibles.

Pour les Monégasques d'abord, que cette question inquiète souvent, et entrave parfois, dans leur vie quotidienne.

Pour le Gouvernement aussi, qui y travaille avec constance depuis des années, à ma demande.

Et pour le Conseil National bien entendu, qui a également fait de cette question La première de ses priorités.

Je suis donc particulièrement heureux de vous annoncer aujourd'hui le lancement de ce plan sur les 15 prochaines années et de voir se concrétiser ainsi l'engagement que j'ai pris.

Heureux tout d'abord car celui-ci s'est construit à l'écart de toute polémique, dans un esprit constructif entre le Gouvernement et le Conseil National qui ont avancé ensemble au service de l'objectif que j'avais fixé.

J'en veux pour preuve la conférence de presse commune de ce jour qui marque la convergence des Institutions de notre pays sur ce sujet d'importance majeure.

J'y vois une nouvelle démonstration de la force de nos Institutions et de leur capacité à se mobiliser sous mon impulsion.

Je me réjouis aussi parce que, comme vous allez le constater, ce plan particulièrement ambitieux est à la hauteur des besoins qui vont s'accroître dans le temps.

La capacité d'accueil du parc domanial va ainsi s'accroître de 43% sur les 15 prochaines années pour atteindre 4.548 logements.

Cette augmentation permettra d'accueillir plus du trois quarts des foyers monégasques, contre moins des deux tiers à ce jour.

J'ai demandé à mon Gouvernement de privilégier de grandes opérations sur des sites appartenant à l'Etat, en cherchant à maintenir une mixité sociale, un secteur privé dynamique et des finances publiques équilibrées.

De même, chaque opération a été optimisée en s'attachant à respecter l'équilibre des quartiers et la possibilité, pour nos compatriotes, de résider partout sur le territoire de leur pays.

La mise en œuvre de ce plan supposera la mobilisation de moyens considérables pour construire 1.831 logements neufs d'ici 2033, le vote de crédits importants par le Conseil National, ainsi qu'un phasage des chantiers pour en limiter les nuisances.

Je serai particulièrement vigilant sur ce dernier point car il n'est pas question de nuire à la qualité de vie proposée en Principauté.

Cette mise en œuvre supposera également la compréhension des Monégasques face aux mesures qui permettront la réalisation de cette cause nationale.

.../...

Les leçons tirées des Jardins d'Apolline ont en effet démontré qu'avec un accompagnement humain, au cas par cas, il est possible de déménager provisoirement les foyers d'un immeuble domanial entier tout en préservant le bien-être de ses occupants.

C'est sur ce constat, vous le verrez, que réside le caractère résolument novateur de ce plan.

En capitalisant sur la réussite de la mission confiée à cet égard à Albert Croesi, l'ambition est à la fois qualitative, en remplaçant les constructions les plus anciennes par des immeubles plus modernes, et quantitative, en augmentant considérablement leurs capacités d'accueil.

Nous savons désormais que cela est possible grâce à une assistance sur-mesure des personnes amenées à quitter leur appartement, et ce à un coût raisonnable pour l'Etat.

Je précise enfin que ce plan profitera également aux « enfants du pays », lesquels pourront occuper des appartements du secteur protégé que libèreront des Monégasques du fait de leur accession au secteur domanial.

Cette journée est pour moi capitale car, comme vous allez le constater vous-même, ce plan trace la voie du logement des Monégasques pour de nombreuses années.

.../...

Ensemble, nous relèverons ce défi, grâce à la mobilisation de nos Institutions et en sachant dégager, dans le temps, les moyens nécessaires.

Je suis heureux de laisser à présent au Ministre d'Etat le soin de vous détailler le plan pour le logement que j'ai voulu.